

AVIS PUBLIC 2025-051

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance extraordinaire du 8 décembre 2025 à 18 h 30, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2025-0014 visant le 1, rue Jutras, Val-des-Sources.

Nature et effets :

 Autoriser une superficie de bâtiment complémentaire isolé de 150m² au lieu de 80m² tel que stipulé à la grille de spécifications de la zone 5-RU issue du règlement 2006-116 relatif au zonage.

Toute personne intéressée pourra faire, lors de la séance extraordinaire du 8 décembre 2025, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 20 novembre 2025.

Georges André Gagné, greffier